



ÉTUDE DES DONNÉES CARCASSES NORMABEV

SUR LA POPULATION DE TYPE RACIAL CHAROLAIS

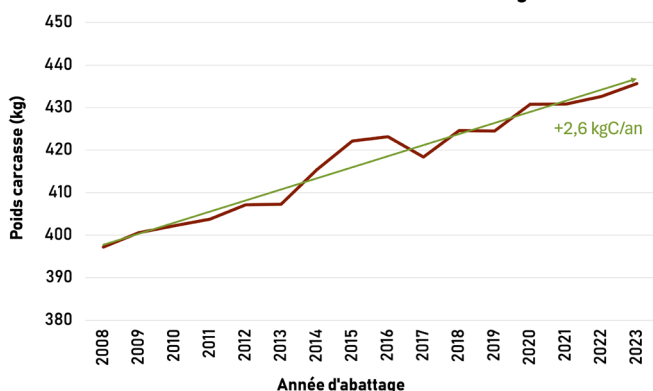
À la suite d'une commande de l'OS Charolais France, l'Institut de l'Élevage (Idèle) a analysé les données d'abattage des animaux de type racial Charolais au niveau national. Les résultats révèlent clairement que l'utilisation de taureaux inscrits A+ génère des performances supérieures en termes de poids de carcasses et de conformation. Cet article met en avant les raisons pour lesquelles l'achat de taureaux inscrits A+ constitue un investissement plus rentable à court et moyen terme pour les éleveurs.

Tableau 1 : Données générales des carcasses de vaches, génisses et jeunes bovins entre 2008 et 2023

Type animaux	Effectif analysé (nb de carcasses)	Poids moyen carcasses (kg)	Note moyenne conformation carcasses	Note d'état d'engraissement des carcasses
Vaches	4 692 400	418	R= avec 50% étant R= ou R+	85% des vaches ont une note de 3
Génisses	2 367 917	393	R+ avec 50 % entre R= et U-	88% des génisses ont une note de 3
Jeunes Bovins (JB)	4 175 088	436	U- avec 50 % entre R+ et U=	69% des JB ont une note de 3

ÉVOLUTION DES CARACTÉRISTIQUES DES CARCASSES ENTRE 2008 ET 2023 :

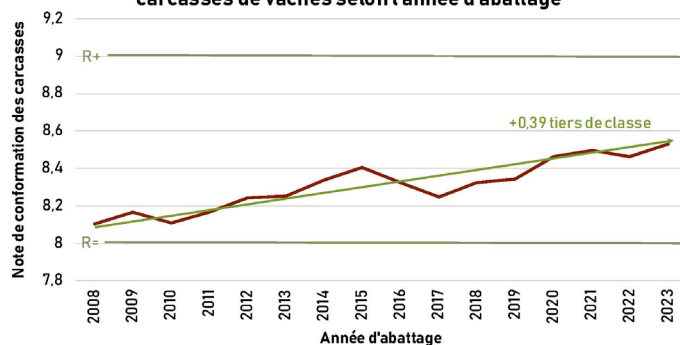
Graphique 1 : Évolution du poids moyen des carcasses de vaches selon l'année d'abattage



Les données d'abattage qui ont été collectées sur 15 ans, nous permettent d'observer que le poids des carcasses de vaches augmente en moyenne de 2,6 kg par an (Graphique 1).

Pour les génisses, le poids moyen des carcasses augmente de 1,8 kg par an et pour les Jeunes Bovins (JB) il augmente de 2,0 kg par an.

Graphique 2 : Évolution la conformation moyenne des carcasses de vaches selon l'année d'abattage



En ce qui concerne les notes de conformation des carcasses, la moyenne a augmenté de 0,39 tiers de classe entre 2008 et 2023 pour les vaches (Graphique 2), c'est-à-dire que la note que l'on attribue à la carcasse, proche de R= en 2008, a augmenté de 0,4 points pour progresser vers le R+.

Pour les génisses, la note a augmenté de 0,17 tiers de classe, tandis que pour les JB cette note ne varie presque pas.



EXPLICATIONS SUR LES TIERS DE CLASSE :

Les carcasses sont notées à l'abattoir selon leur conformation. La grille Normabev définit des classes nommées selon les lettres E, U, R, O et P ; la classe E indiquant les carcasses « Excellentes » et la classe P indiquant les carcasses « Passables ». Ces classes sont ensuite découpées en trois sous-catégories « - », « = » et « + », qui sont appelées « tiers de classe ». Ces dernières sont attribuées d'après l'observation et l'attribution d'une classe EUROP de trois parties : cuisse, dos et épaule.

Le tiers de classe « + » caractérise une carcasse dont une des 3 parties se situe dans la classe supérieure à celle des deux autres.

Le tiers de classe « = » caractérise une carcasse avec un profil et un développement musculaire homogènes dans les trois parties (même classe EUROP).

Le tiers de classe « - », à l'inverse du tiers de classe « + », caractérise une carcasse dont une des 3 parties se situe dans la classe inférieure à celle des deux autres.

Le tableau ci-dessous exprime la correspondance entre tiers de classe et nombres utilisés pour le graphique 2.

Classe de la grille EUROP	E+	E=	E-	U+	U=	U-	R+	R=	R-	O+	O=	O-	P+	P=	P-
Note correspondante	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

UTILISER UN TAUREAU INSCRIT A+, UN AVANTAGE DÉCISIF

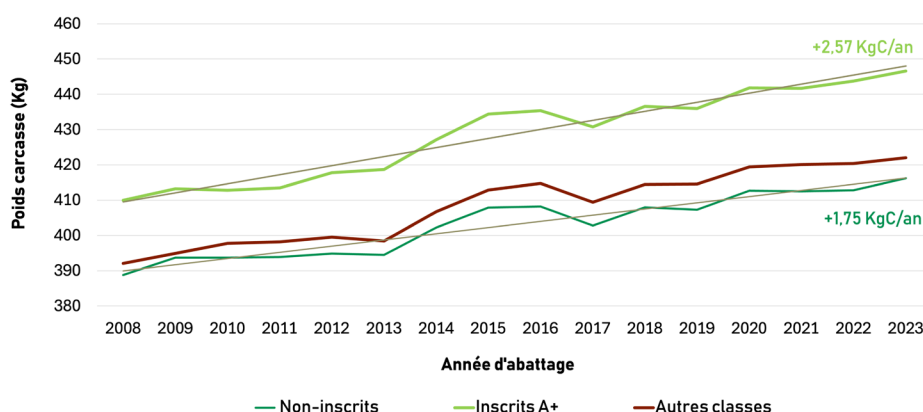
Parmi les vaches issues de pères connus et qualifiés, soit 1 531 206 animaux, les qualifications des pères les plus représentées sont RJ et RJC, soit « Reproducteur Jeune » et « Reproducteur Jeune Conseillé ».

Ces deux dernières années, nous observons une part moins élevée de vaches issues de taureaux qualifiés dans l'effectif de vaches abattues. Nous faisons le même constat pour les génisses et les JB. Au sein

des pères qualifiés, les RJC et les RJ sont donc en tête et stagnent dans les effectifs, tandis que le RRE et le RQM (qualifications taureaux adultes) assez utilisés en 2018/2019, diminuent fortement. Ceci est à mettre en lien avec l'arrêt du contrôle sur descendance en stations de testage. Ainsi, depuis 2018, peu de taureaux issus de schémas de sélection reçoivent ces qualifications.

Les résultats observés pour les génisses et les JB suivent la même tendance que pour les vaches.

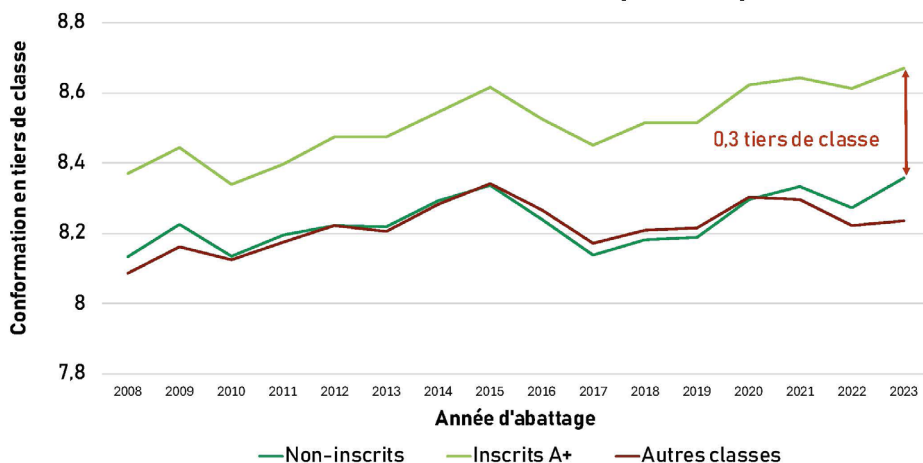
Graphique 3 : Évolution des poids moyens des carcasses de vaches suivant le niveau d'inscription des pères



Parmi les différents types de pères utilisés, les taureaux inscrits A+ se distinguent par leurs performances remarquables. Les animaux issus de ces taureaux présentent un poids de carcasse initialement plus élevé en 2008 et connaissent une progression plus rapide au fil des années (+2,57 kg/an pour les vaches issues de taureaux A+, contre +1,75 kg/an pour les taureaux non-inscrits et +2,08 kgc/an pour les autres classes de mérite) (Graphique 3).



Graphique 4 : Évolution de la conformation des carcasses de vaches suivant le niveau d'inscription des pères



De plus, les produits issus des taureaux inscrits A+ bénéficient d'une meilleure note de conformation (+0,3 tiers de classe), ce qui les rend plus attractifs sur le marché mais aussi plus rentables à la vente (Graphique 4).

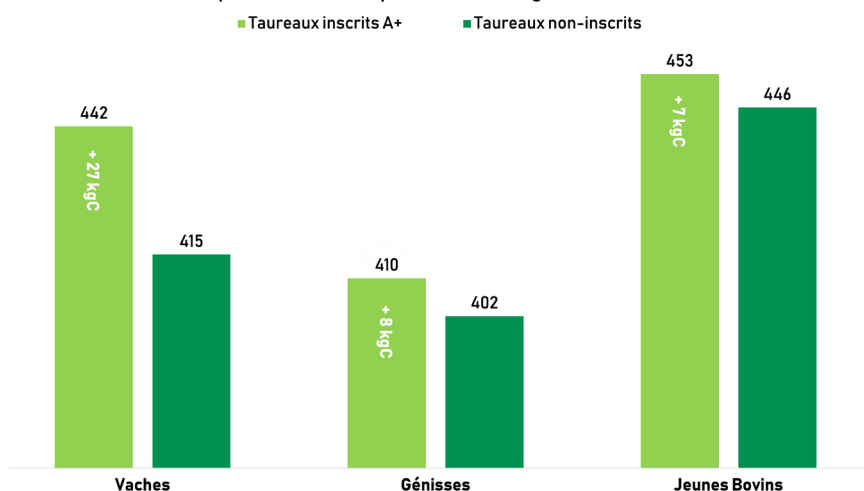
LES TAUREAUX INSCRITS A+, UN INVESTISSEMENT RENTABLE

Cas 1 : élevage spécialisé naisseur-engraisseur

Pour expliquer simplement, en quelques chiffres, la plus-value économique sur les réformes qu'apporte l'utilisation d'un taureau inscrit A+, prenons l'exemple ci-dessous basé sur le réseau Inosys (N° cas-type : 11041) et adapté avec les chiffres de l'étude Idèle et Cotations FranceAgriMer 2023 :

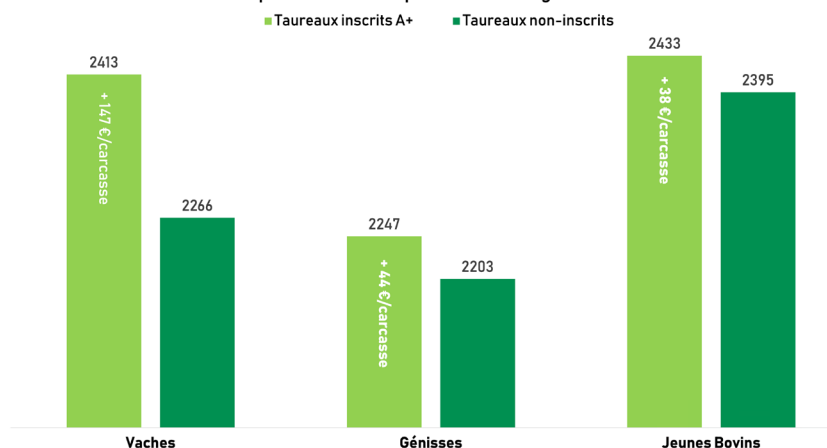
- Exploitation de 108 vaches, spécialisée naisseur-engraisseur.
- Situation géographique : exploitation type des zones herbagères de l'Allier, de la Loire, de la Saône-et-Loire, du Puy-de-Dôme et de l'Indre.
- En 2023, l'exploitation a réformé 27 vaches finies, vendu 24 génisses finies de plus de 30 mois et 52 jeunes bovins finis soit un total de 46 UGB (=Unité Gros Bovin) vendues.

Graphique 5 : Comparaison des poids carcasses moyens (kgC) selon la qualification des pères et la catégorie d'animaux





Graphique 6 : Comparaison des prix moyens par carcasse (€/carcasse) selon la qualification des pères et la catégorie d'animaux

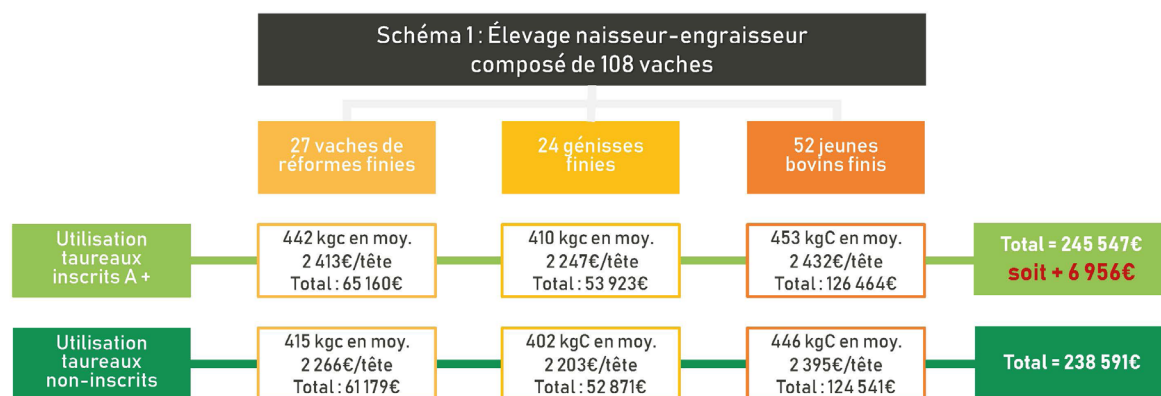


Dans le cas où l'éleveur utilise des taureaux inscrits A+, les poids carcasses sont plus élevés.

Pour les vaches l'écart de poids entre l'utilisation d'un taureau inscrits A+ et celle d'un taureau non-inscrit est de 27 kg en 2023. La différence en termes de prix en 2023 s'élève à 147 € par tête.

Enfin, pour 27 vaches de réforme, le gain global pour l'éleveur en 2023 est de 3 984 €.

Avec les données contenues dans les graphiques 5 & 6, nous pouvons calculer le gain toutes catégories confondues. Le calcul est détaillé sur le schéma 1 :



Enfin, si nous rapportons ces chiffres à l'UGB vendue, le gain est de 84 €/UGB vendues pour un élevage naisseur-engraisseur.

Cas 2 : élevage spécialisé naisseur

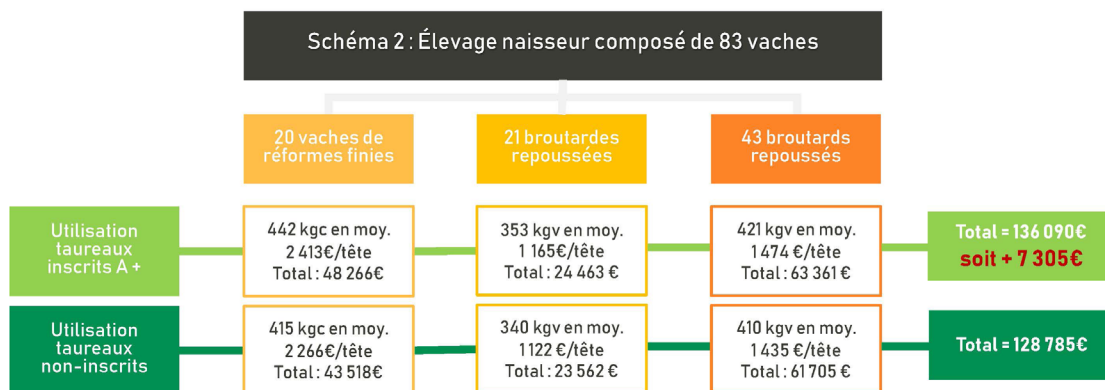
Nous pouvons aussi réaliser ces calculs avec un élevage spécialisé naisseur à partir des chiffres de l'étude Idèle et Cotations FranceAgriMer 2023 :

- Exploitation de 83 vaches, spécialisée naisseur.
- Situation géographique : exploitation type des zones herbagères à moyen et bon potentiel du bassin Charolais : Saône-et-Loire, Nièvre, Côte D'or, Allier et Loire.
- En 2023, l'exploitation a vendu 20 vaches finies, 21 broutardes repoussées et 43 broutards repoussés soit un total de 82 UGB vendues.



Ainsi, nous pouvons étudier l'évolution des revenus selon les deux cas : utilisation d'un taureau inscrit A+ et utilisation d'un taureau non inscrit.

En 2023, la plus-value de l'utilisation d'un taureau inscrit A+ s'élève à 7 305€ de différence par rapport à l'utilisation d'un taureau non-inscrit (cf schéma 2).



Enfin, si nous rapportons ces chiffres à l'UGB vendue, le gain est de 146€/UGB vendues pour un élevage naisseur.

Ces deux exemples nous montrent bien que l'achat de taureaux inscrit A+ n'est donc pas seulement une décision de sélection génétique, mais également un choix de rentabilité économique assurée qui optimise les plus-values à court et long terme.

CE QU'IL FAUT RETENIR :

- Les produits de pères inscrits A+ voient leurs performances progresser plus fortement à l'abattage : +2.57 kgC/an contre +1.57 kgc/an pour les produits des pères non-inscrits. La conformation des carcasses est, elle aussi, améliorée avec un père A+ : 0.3 tiers de classe d'écart avec les produits issus de pères non-inscrits.
- L'utilisation de taureaux inscrits A+ n'est pas simplement une question de performance génétique selon les orientations propres à chaque éleveur, c'est un choix stratégique d'investissement. Non seulement ces taureaux offrent de meilleurs résultats en termes de poids et de conformation des carcasses, mais ils permettent également d'offrir une variabilité génétique.
- Les données issues de l'étude NORMABEV et les calculs économiques confirment que les éleveurs qui choisissent des reproducteurs inscrits A+ bénéficient d'un retour sur investissement rapide et croissant.
- Avec un soutien clair de l'OS Charolais France, cette étude met en lumière l'importance d'une sélection rigoureuse pour l'avenir de l'élevage Charolais. Les taureaux inscrits A+ sont un atout majeur pour garantir des gains économiques à travers l'investissement dans une génétique performante et rentable faite pour et par les éleveurs.

Données communes aux deux cas-types :

Sur l'ensemble de l'année 2023, la cotation FranceAgriMer est à 5,46€/kgC pour la vache type bovin viande notée R ; à 5,37€/KgC pour le jeune bovin noté U ; à 5,48€/KgC pour la génisse notée R ; 3,30 €/kgvif pour la broutarde et 3,50€/kgVif pour le broutard. (source = Les marchés des produits laitiers, carnés et avicoles – Bilan 2023 – Perspectives 2024, FAM, février 2024).